

MÉTRO : NEUF MOIS DE TRAVAUX

Avant l'arrivée des nouvelles rames de métro, des travaux devront être menés à toutes les intersections de la ligne. p. 2



RECENSEMENT : ÇA COMPTE

Six agents recenseurs sont chargés par l'Insee de récolter des informations auprès des habitants afin de mesurer l'évolution de la ville. p. 4

CLEAC : UNION CULTURELLE

La Ville, l'Éducation nationale et la Drac unissent leurs moyens afin de garantir le maintien d'interventions culturelles à l'école. p. 13

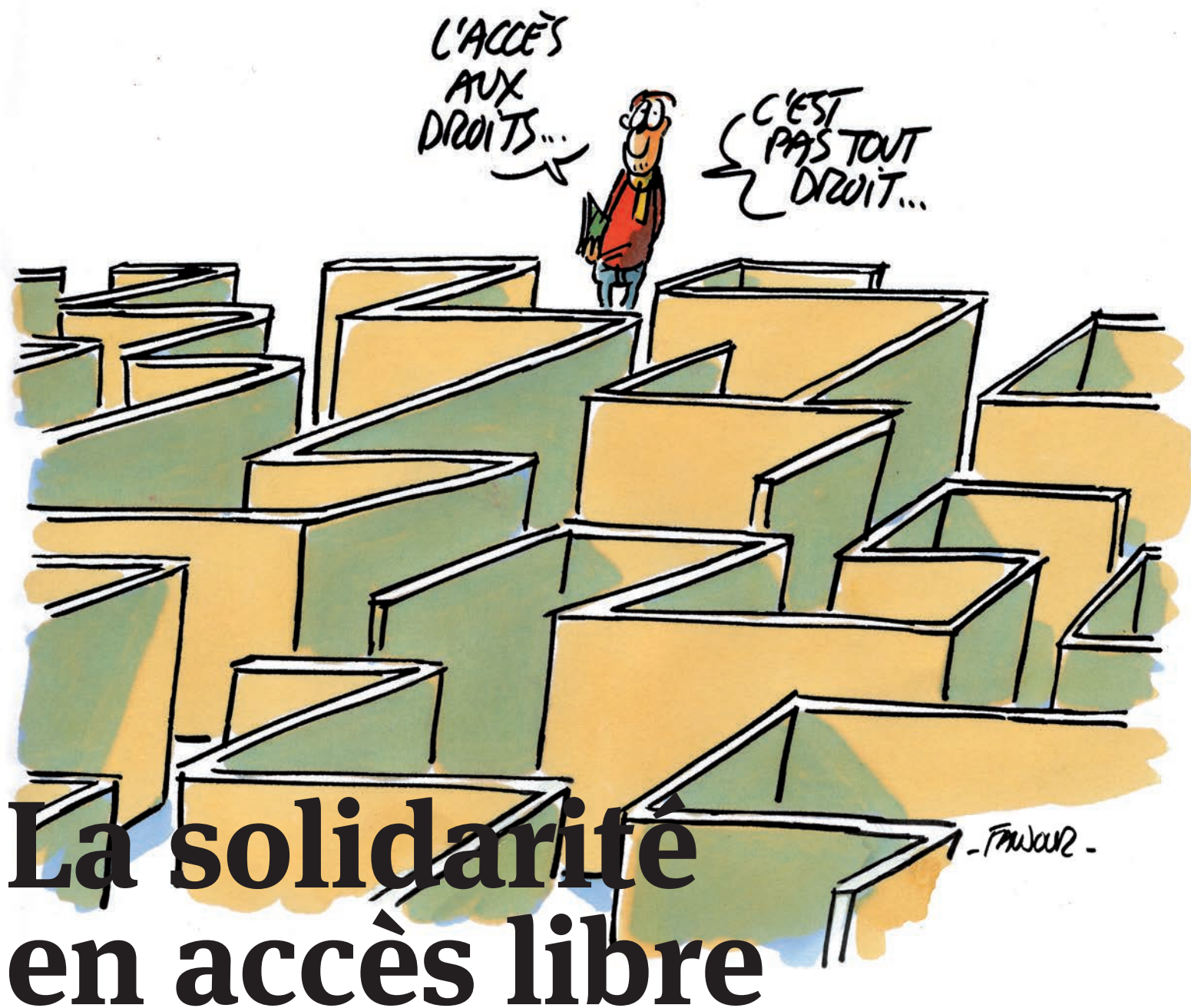
Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 26 janvier au 9 février 2012 - n° 137



La solidarité en accès libre

Avoir des droits c'est bien, pouvoir y accéder facilement, c'est encore mieux. En lançant des Assises de la solidarité du 6 au 9 février, la Ville invite ses partenaires et tous les habitants à venir discuter tarification, habitat, perte d'autonomie et accès aux soins. p. 9 à 11.

 Travaux

Le réseau de métro se fait beau

De février à octobre, des travaux s'engagent sur la ligne de métro. Reprise des revêtements dans les carrefours et remplacement des rails dans les courbes sont nécessaires avant l'arrivée des nouvelles rames.

A quelques mois de la mise en service des nouvelles rames de métro permettant le transport d'un plus grand nombre de passagers, des travaux s'engagent sur la partie stéphanaise de la ligne. Il s'agit de la dernière étape d'un processus engagé depuis mi-2010 dans les autres villes du tracé : Rouen, Petit-Quevilly, Grand-Quevilly et Sotteville-lès-Rouen.

“**TREIZE CARREFOURS BLOQUÉS À TOUR DE RÔLE**”

Deux sortes d'interventions sont prévues. D'abord, une reprise des revêtements à chaque intersection de la ligne de métro avec une rue (voir le détail sur l'infographie ci-contre). Treize carrefours vont être bloqués, à tour de rôle. En général une semaine d'intervention est annoncée, suivie de trois semaines de séchage du béton. Ces travaux seront menés de jour, sans interruption du trafic. À chaque fois, une déviation sera mise en place pour faciliter les déplacements des automobilistes. Afin de limiter les nuisances et les difficultés de circulation, la Ville a demandé que l'intersection des rues du Madrillet/Guynemer/Renan soit traitée durant l'été, quand le nombre de véhicules

est moindre. Même chose au niveau de l'avenue de Felling. Par ailleurs, un changement des rails est programmé dans les courbes, où les matériaux ont subi plus fortement l'usure du temps. Quatre sites sont concernés. Ces travaux se déroulent de nuit, après 22 heures, car ils nécessitent de bloquer les voies. Le trafic des métros sera alors suspendu jusqu'à la fin du service. Un système de navettes prendra le relais, de l'hôtel de ville de Sotteville-lès-Rouen au terminus « Technopôle », déjà refait à neuf.

Le coût de ces travaux menés par la Crea est estimé à 660 000 €. La Ville en prend 110 000 € à sa charge. ♦

27 nouvelles rames

Avec 16 millions de voyageurs par an, le réseau de métro de l'agglomération rouennaise arrivait à saturation. À partir de l'été 2012, 27 nouvelles rames blanches entreront progressivement en circulation. Plus spacieuses, elles pourront accueillir 280 passagers au lieu de 178 actuellement. Ainsi doté, le réseau pourra transporter 40 000 passagers supplémentaires chaque jour.



Un cahier de travaux pratiques

Depuis six mois le Projet de ville est en discussion. Mais de quoi parle-t-on ? Imaginer la ville dans quinze ans, oui, mais encore ? Un cahier de réflexion détaille les idées en débat.

Le sondage mené à l'automne dernier auprès d'un échantillon de Stéphanois pointait le fait que pour de nombreux habitants, le Projet de ville se résume à l'habitat. Ce n'est pourtant pas le cas. Il comporte quatre autres axes : éducatif, social, développement durable et citoyen. Pour faciliter l'échange d'idées sur l'ensemble, la municipalité vient d'éditer un cahier de réflexion d'une trentaine de pages dans lequel sont exposées de façon synthétique les propositions élaborées par les élus et les services municipaux. En dépôt dans les accueils municipaux et sur internet, ce cahier est à disposition des habitants, des usagers des services publics locaux, mais aussi des salariés travaillant à Saint-Étienne-du-Rouvray.

En introduction, la brochure résume l'ambition du projet : penser et préparer ensemble l'avenir de la commune autour des valeurs de solidarité et de progrès social. Une deuxième partie établit un diagnostic de ce qui existe et des besoins qui émergent dans les domaines de l'habitat, de l'éducation, de l'économie, des transports, de l'environnement, de la solidarité et de la citoyenneté.

Ensuite sont présentées les finalités du Projet de ville : considérer chaque personne, échanger de l'humanité, ouvrir de nouveaux horizons, mieux vivre ensemble longtemps. Et leur traduction en propositions d'actions concrètes et de politiques transversales. « Le document souligne les constantes de la politique stéphanoise : la

solidarité, l'urbanisme, l'attention portée à l'enfance et à la culture. Mais il marque aussi un enrichissement de la réflexion, souligne Bruno Lafosse, directeur de la communication. En prenant en compte les enjeux du développement durable sans renier sa vocation industrielle par exemple, sur les questions d'un renouveau de la démocratie locale ou sur la reconnaissance de la famille dans toutes ses dimensions y compris monoparentale et homoparentale. »

Le cahier de réflexion se veut pratique : des marges et des pages blanches sont prévues pour noter des idées, des critiques et préparer ainsi les prochaines réunions de concertation. Il est aussi possible d'écrire à la mairie, par courrier ou internet, pour faire part de ses propres réflexions. ♦



Le cahier de réflexion a été distribué lors des réceptions municipales de début d'année.

À mon avis

Poursuivre la dynamique



L'attractivité de notre ville se consolide.

Les Stéphanois, leurs enfants sont nombreux à témoigner un vif intérêt pour les différents programmes de logements en réalisation et ainsi rester dans leur ville à laquelle ils sont attachés.

En même temps, des salariés de l'agglomération souhaitant se rapprocher de leur lieu de travail, et notamment des entreprises qui s'installent à Saint-Étienne-du-Rouvray, rejoignent notre commune.

Cette attractivité à laquelle la municipalité est très attentive nous amène à porter dès maintenant des projets qui verront le jour dans les années à venir.

Équipements, transports, services à la personne seront à consolider sur notre territoire. Nous voulons y travailler avec vous pour amplifier la dynamique que nous connaissons aujourd'hui.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Nouvelle permanence emploi à la Mief

Depuis le 24 janvier, une nouvelle permanence emploi s'est implantée dans les locaux de la Maison de l'information sur l'emploi et la formation (Mief). Animée par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF76), ce rendez-vous est ouvert à toute personne en recherche d'emploi ne pouvant bénéficier d'autres dispositifs d'accompagnement (Pôle emploi, mission locale...).

La permanence s'adresse aussi à tous ceux qui aimeraient revoir leur projet professionnel afin qu'il coïncide mieux à leurs contraintes personnelles ; aux personnes en recherche d'une formation ou qui envisageraient de se tourner vers des métiers le plus souvent occupés par des travailleurs du sexe opposé.

« Il s'agit bien d'un accompagnement individualisé qui prend en compte la personne dans sa globalité. L'objectif est de lever un maximum de barrières qui s'avèrent être autant de freins à l'emploi : difficultés sociales, d'illettrisme, de logement, de garde d'enfants... Il s'agit aussi de prendre en compte les contraintes propres à chacun, de travailler sur la confiance en soi et aussi sur la connaissance des métiers et du marché de l'emploi, précise Fatima Goual, responsable emploi formation au CIDFF76. Afin d'être le plus efficace, nous pouvons mobiliser une équipe pluridisciplinaire : conseillère juridique, conseillère conjugale et familiale, psychologue... » ♦

• Permanences emploi, sur inscriptions, animées par le CIDFF 76, le mardi de 9 à 12 heures, à la Maison de l'information sur l'emploi et la formation (Mief), 3 rue du Jura. Tél. : 02 32 95 83 30.

 Population

Le recensement, ça compte

Le recensement annuel est en cours, jusqu'au 25 février. Il est important d'y participer pour permettre à l'Insee de mettre à jour régulièrement les données démographiques.

Saint-Étienne-du-Rouvray a gagné 241 habitants en 2009. Les chiffres sont connus deux ans après le recensement, mais ils confirment la reprise démographique de Saint-Étienne-du-Rouvray. En 2008 déjà, 452 habitants Stéphanois supplémentaires avaient été dénombrés par l'Insee, Institut national de la statistique et des études économiques. Au total la ville compte officiellement 28 309 habitants.

Tout l'intérêt du recensement annuel partiel est d'offrir un suivi au plus près de l'évolution démographique, actualisé bien plus vite qu'un recensement tous les dix ans, comme c'était le cas auparavant! À condition que toutes les personnes concernées participent.

Le recensement de 2012 est en cours, jusqu'au 25 février. Six agents municipaux, recenseurs accrédités par l'Insee, arpentent les quartiers pour rencontrer les 984 familles du panel de cette année. « Les gens sont accueillants et courtois, témoigne Pierre Creusé qui effectue le recensement depuis deux ans, le soir après son travail d'animateur social. 160 foyers à voir avant le 25 février, la mission n'est pas une sinécure. « Les dossiers sont compliqués et certains ont besoin d'accompagnement,



La visite des agents recenseurs est annoncée dans un courrier adressé aux personnes concernées.

on est là pour ça. Les gens s'aident aussi entre voisins. »

« On est en général bien accueillis, confirme Pascal Tous Rius, lui aussi recenseur depuis deux ans. Certains sont plus réservés, ils nous prennent pour des enquêteurs, se demandent à quoi ça va servir. On explique le travail de l'Insee. La mairie n'est pas destinataire des questionnaires, c'est l'Insee,

qui retransmet après à la Ville les chiffres de population. » Récupérer les questionnaires de tous les foyers prend du temps, « mais ceux qui ne répondent pas sont une minorité », assurent les recenseurs. « C'est vrai que le recensement n'étant plus général, la médiatisation est moins importante et des gens ne sont pas au courant, relève Pierre Creusé. Certains ont d'autres soucis, mais je leur dis que

cela aide à préparer l'avenir de la ville, donc le leur et celui de leur famille. Ce n'est pas un document parmi d'autres, c'est un devoir de citoyen. »

Si vous êtes concernés par le recensement de 2012, vous avez reçu un courrier d'information pour annoncer le passage des enquêteurs. Ils sont munis d'une carte d'accréditation de l'Insee. ♦

Petroplus

La Ville affiche son soutien



Lors de sa deuxième visite à la raffinerie de Petit-Couronne, Hubert Wulfranc, entouré de plusieurs élus stéphanois, a tenu à « exprimer la complète solidarité de la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray aux 550 salariés de Petroplus en lutte pour la survie de leur entreprise ». Au-delà des paroles prononcées devant l'assemblée générale des grévistes, le 13 janvier dernier, le maire a annoncé que la Ville provisionnait 10 000 € pour venir en soutien à ce mouvement social. Une somme qui pourra permettre aux salariés d'assumer une partie de leurs frais induits par cette mobilisation. En effet, la lutte peut s'avérer coûteuse, lorsqu'il faut multiplier les délégations à Paris, affréter des cars, prendre en charge un hébergement. Dans le même temps, l'entrepreneur stéphanois Patrick Marais qui affiche déjà son soutien au moyen d'une banderole déployée sur son entreprise, annonçait qu'il contribuerait à hauteur de 1 000 €, lui aussi afin d'aider les salariés. Enfin, comme elle le fait au nom de la défense du fret ferroviaire, la Ville affiche son soutien aux salariés de Petroplus, sur une banderole déployée au fronton de l'hôtel de ville. ♦

Pavillons : une première acquisition facilitée

Logiseine va prochainement construire 16 pavillons dans le quartier des Cateliers. Le bailleur propose ces logements en accession à la propriété ou en location-accession.

Logiseine lance en 2012 la construction d'un ensemble de 16 pavillons en bordure de la rue Danièle-Casanova, aux Cateliers. Il s'agit de maisons mitoyennes à un étage, 14 de type 4 et 2 de type 5. Chaque logement disposera d'un jardin (entre 218 m² et 299 m²) avec terrasse et d'un garage. « Ce sont des logements à basse consommation d'énergie (BBC), équipés de chaudières à condensation », précise Fabien Garcia, en charge du dossier.

Particularité de ces bâtisses, elles sont proposées en accession à la propriété ou en location-accession. Elles bénéficient donc d'aides fiscales suscep-

tibles de favoriser une première acquisition à des familles aux revenus moyens (lire par ailleurs). La location/accession offre une période d'essai d'un à quatre ans comme locataire avant de s'engager dans l'achat du logement. Une partie du loyer payé pendant ce temps est une part « acquisitive » qui vient en apport au moment de



Des pavillons mitoyens qui bénéficient d'aides pour favoriser une première acquisition.

l'acquisition. Le passage de la location à l'accession se fait en douceur : l'échéance de prêt n'est pas supérieure au contrat de location. Diverses aides accompagnent ce dispositif : une TVA à 5,5 % au lieu des 19,6 %, une exonération de taxe foncière pendant quinze ans, des frais de notaire réduits, l'accès à l'APL, et, selon

les ressources, un prêt sans intérêt du Département. La formule offre encore d'autres garanties : « C'est Logiseine qui construit, il y a donc une garantie de construction, nous ne mettrons pas la clé sous la porte au milieu du chantier, souligne Brigitte Laumier, responsable clientèle chez Logiseine. Le prix de vente

est attractif* et l'accession est sécurisée puisque l'organisme HLM s'engage à reloger les familles qui décideraient de rester locataires. »

Pour ceux qui choisissent l'acquisition, en cas de force majeure dans les quinze ans qui suivent, Logiseine peut racheter le logement et proposer une location à la famille. Lorsque les

Qui peut en bénéficier ?

La location-accession s'adresse aux familles dont le revenu fiscal de référence en 2010 ne dépassait pas 31 588 € pour un couple sans enfant, 36 538 € avec un enfant, 40 488 € avec deux enfants.

Pour l'accession directe, le plafond de ressources est de 45 595 € pour un couple, 54 832 € avec un enfant, 66 195 € avec deux enfants.

ressources du foyer dépassent le plafond de ce dispositif, l'accession directe reste possible, en gardant un avantage : la TVA à 5,5 % puisque ce lotissement est intégré au programme de renouvellement urbain. ♦

* Un T4 de 91 m² est vendu 196 000 €.

• Informations : Logiseine au 02 32 91 70 20.

Personnes âgées

Internet n'a plus de secrets

Les initiations à l'informatique et à internet ont repris dans les résidences pour personnes âgées. Allumer un ordinateur, manier la souris, ouvrir un dossier, imprimer... Martine et Christian Chevreuil se sont lancés pour trois mois dans la découverte de l'informatique et d'internet, sous la conduite d'une jeune animatrice, Agathe Burel. « On va s'équiper et pouvoir correspondre avec les enfants, confie Martine Chevreuil. Et acheter puisque maintenant tout se fait sur internet. » Début janvier, le service vie sociale des seniors a relancé les séances d'informatique dans les

résidences pour personnes âgées. « C'est de l'initiation, pour être à l'aise avec internet, avec l'ordinateur ou apprendre à accéder à internet avec son téléphone portable quand il le permet », explique la responsable du service municipal, Géraldine Bretteville. Vingt-quatre personnes sont déjà inscrites, signe de l'intérêt de ces séances. L'apprentissage dure une heure par semaine pendant un trimestre, le mardi matin à la RPA Ambroise-Croizat, le jeudi matin à la RPA Geneviève-Bourdon, pour 17 €. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour le prochain trimestre, au 02 32 95 93 58. ♦



RENDEZ-VOUS

Permanence du maire

Hubert Wulfranc reçoit les habitants **jeudi 2 février** de 14 à 15 heures, quartiers La Houssière/Ambroise-Croizat/René-Hartmann, à la salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon (rue du Vexin).

Opération propreté

Le service de la voirie procédera à un grand nettoyage **les 30 et 31 janvier**, dans le quartier délimité par les rues Claudine-Guérin, Jean-Rondeaux, de la République, Jean-Jaurès et Pierre-Fleury, dans le cadre de Ma ville en propre.

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu **mercredi 1^{er} février**, de 15 h 30 à 19 heures, place de l'Église.

Loto

Dimanche 5 février le Comité des quartiers du centre organise un loto à la salle festive (rue des Coquelicots). Ouverture des portes à 12 h 30, début des jeux à 14 heures. Nombreux gros lots. 3 € le carton, 8 € les 3, 26 € les 10 et un carton offert. Sans réservations. Renseignements : Nadine Delacroix, 06 65 52 98 86.

Au bal masqué

L'association Dynamic'Solo organise une soirée bal masqué tout public **vendredi 17 février** à partir de 21 heures, salle festive (rue des Coquelicots). Entrée 5 € avec boisson. Réservations au 02 35 65 67 71, 06 16 14 12 11 ou aux permanences du 8 de 10 à 12 heures, du 10 de 14 à 16 heures, des 15 et 16 février de 17 à 19 heures, au centre Georges-Déziré (271 rue de Paris).

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
 Directeur de la communication : Bruno Lafosse
 Réalisation : service municipal d'information et de communication
 Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
 BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX
 Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
 Mise en page : Aurélie Mailly. Infographie : Émilie Guérard.
 Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Francine Varin,
 Stéphane Nappéz.
 Photographes : Marie-Hélène Labat, Éric Bénard, Jérôme Lallier,
 Loïc Séron.
 Dessins : Faujour/Iconovox
 Distribution : Claude Allain.
 Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
 Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

État civil

MARIAGE Abdelhamid Hersi et Fatiha Eldjilali.

NAISSANCES Daniel Adeoye, Fatma Ammar Mejri, Ahlame et Amre Aouichi, Chahyma Aziri, Kysma Dia, Bilal Diop, Hamza El Younsi, Zoé Fortier Dialma, Joy Jonquais, Mohamed Khelal, Nabil Khodjerane, Wissem Lahbib Landoulsi, Maïly Letiche, Maria Malki, Isaac Medani, Farah Nourine-Elaid, Manon Pericles, Matteo Rizzo Grignon, Mattéo Severin, Asmin Sevtekin, Léna Slimani, Teana Vauché, Erdem Yilmaz, Hamza Ait M'barek, Clément Belhôte, Romane Dubord, Axel Dubuc Tabur, Tess Duchemin Jouette, Karrar El Fajri, Abdelhakim Guernina, Hakima Guernina, Emy Hanicot, Yiann Hardy, Maryame Himmid, Mohamed Jemili, Esila Kekeç, Youssef Lhasni, Saïna Ly, Cassidy Mouyoyi-Goma, Rose Oginski, Sofiane Salim.

DÉCÈS Chérifa El Fajri, Christine Jardinier, Lucien Ledan, André Brasse, Jacqueline Cauchon, Denise Félicité, Christophe Richard, Fernande Schabad, Simonne Soullignac, Robert Thérin, Yvon Esclapez, Yvette Revert, Micheline Caillebotte, Lilianne Soudais, Daniel Prado-Espada, Françoise Rosay, Jean Legros, Marie-Josée Lenel, Raymond Duclos, Assane Diaw, Madeleine Lalucq.

Forum des métiers de l'environnement

Les étudiants en deuxième année du master Sciences de l'environnement, spécialisés en gestion de la biodiversité (Biodiv) et en eaux, sols, environnement (Ese), feront le point sur les emplois de l'environnement et les différentes carrières possibles. Ce forum de l'UFR de Sciences et techniques mettra en exergue les différentes formations dispensées à l'Université. Les intervenants exposeront leur parcours professionnel. Ils aborderont l'évolution de ces métiers au travers de la structure qu'ils représentent (association, collectivité, entreprise). **Mardi 31 janvier** de 14 h 30 à 16 h 30, salle Nord de la Maison de l'université, place Émile-Blondel à Mont-Saint-Aignan. Renseignements au 02 35 14 60 00.



Journée portes ouvertes à l'Insa

L'Institut national des sciences appliquées de Rouen ouvrira ses portes au public **samedi 4 février** de 10 à 17 heures. Cette journée est dédiée aux lycéens préparant un Bac scientifique, aux étudiants en formation scientifique de niveau Bac+1, 2, 3 et 4 souhaitant s'informer sur les conditions d'accès et découvrir le campus de l'école. **Insa de Rouen, avenue de l'Université, technopôle du Madrillet.** Tél. : 02 32 95 98 66, www.insa-rouen.fr

Les métiers de l'aéronautique et du spatial

La Cité des métiers fait découvrir les métiers de l'aéronautique et du spatial du **10 au 18 février**. Ce secteur emploie 10 000 salariés en Normandie, dont 2 500 chez les fournisseurs et sous-traitants. Une session de recrutement est organisée **jeudi 16**. Inscriptions et renseignements auprès de la Cité des métiers, 115 boulevard de l'Europe à Rouen, au 02 32 18 82 80, www.citedesmetiershautenormandie.fr ou contact@citedesmetiershautenormandie.fr

PRATIQUE

Guide des déchets

La Crea a distribué le Guide des déchets 2012 dans chaque boîte aux lettres. Vous y trouverez les dates de distribution des sacs de déchets recyclables, les changements de dates de ramassage en cas de jours fériés et d'autres conseils pratiques... Si vous ne l'avez pas reçu ou perdu, vous en trouverez aux accueils de la maison du citoyen, de la mairie et des services techniques. Il est également téléchargeable sur le site de la Crea, rubrique « déchets » www.la-crea.fr ainsi que sur le site de la ville www.saintetiennedurovray.fr rubrique « vie quotidienne et collecte des déchets ». Des informations complémentaires vous sont données sur **Allô communauté : 0800 021 021** (gratuit depuis un poste fixe).

Dossier social étudiant

Le dossier social étudiant (ou DSE) permet aux étudiants de demander ou renouveler, **jusqu'au 30 avril**, à partir du même dossier, une bourse sur critères sociaux et un logement en résidence universitaire Crous. Le DSE doit être constitué chaque année via internet en se connectant à l'adresse du Crous de l'académie où l'étudiant fait ses études. www.crous-rouen.fr

Noces d'or



Brigitte et Armand Torremocha
Ils s'étaient rencontrés à Rouen, à l'usine Sormifim où ils travaillaient tous deux, se sont mariés à Sotteville-lès-Rouen et habitent Saint-Étienne-du-Rouvray depuis 1968. Brigitte Torremocha a travaillé aussi à l'hôpital Charles-Nicolle, pendant trente-huit ans. Armand a présidé pendant plusieurs années le comité de jumelage de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ils ont fêté leurs noces d'or le 14 janvier, avec leurs enfants, petits-enfants, les amis et les voisins.

travaillaient tous deux, se sont mariés à Sotteville-lès-Rouen et habitent Saint-Étienne-du-Rouvray depuis 1968. Brigitte Torremocha a travaillé aussi à l'hôpital Charles-Nicolle, pendant trente-huit ans. Armand a présidé pendant plusieurs années le comité de jumelage de Saint-Étienne-du-Rouvray. Ils ont fêté leurs noces d'or le 14 janvier, avec leurs enfants, petits-enfants, les amis et les voisins.

Goûters des seniors

Les goûters offerts par la municipalité aux personnes âgées se déroulent à la salle festive du 27 février au 2 mars à partir de 14 h 30 et sont animés par l'orchestre Octarine. Un transport gratuit en car est organisé. Inscriptions : **lundi 13 février** au foyer Ambroise-Crozat de 9h30 à 11h30 ; **mardi 14 février** au centre Jean-Prévoist de 9h30 à 11h30 ; **mercredi 15 février** au centre de La Houssière, espace Célestin-Freinet de 9h30 à 11 heures ; **jeudi 16 février** au centre Georges-Brassens de 9h30 à 11 heures. Se munir de la carte du service animation blanche ou jaune. Renseignements au 02 32 95 93 58.

+ Bon à savoir

Énergie : des tarifs sociaux plus automatiques

Depuis janvier 2012, EDF et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) se coordonnent pour faciliter l'accès au tarif de première nécessité (TPN) en électricité. Dorénavant, EDF écrit directement aux bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire pour proposer le tarif de première nécessité. Ce tarif est mis en place automatiquement si l'abonné ne fait pas opposition à la proposition. Si vous êtes abonné à EDF, que vous n'avez pas demandé à avoir la CMU complémentaire mais que vos ressources sont faibles : 647 € mensuels pour une personne seule, 1 360 € mensuels pour une famille de 4 personnes (barèmes 2011), vous pouvez demander à bénéficier du TPN. Le Tarif de première nécessité permet une réduction sur le montant de l'abonnement et sur les 100 premiers kilowatts/heure consommés chaque mois. La réduction est de 40 % pour une personne seule, et 60 % pour un couple avec deux enfants. Si vous pensez y avoir droit, contactez le numéro vert (gratuit) : 0800 333 123, du lundi au vendredi de 9 à 18 heures, une assistante sociale ou le CCAS de la Ville. Attention, EDF écrit mais ne fait aucune démarche à domicile.

Ateliers de Désiré : il reste des places !

Hip-hop à partir de 11 ans, le mercredi de 14 heures à 15h30 avec Adonis. Arts plastiques à partir de 4 ans, le mercredi de 16 heures à 17h30 avec Nadia. Loisirs créatifs et artistiques ados/adultes, le mercredi de 17h30 à 19h30 avec Agnès. Renseignements au centre socioculturel Georges-Déziré, 271 rue de Paris, Tél. : 02 35 02 76 90. ♦

Sortie avec l'UNRPA

L'Union nationale des retraités et personnes âgées propose une journée surprise Saint-Valentin. Le 14 février un car passera aux endroits habituels. Renseignements : Geneviève Lugat, 02 35 66 46 21 ou Monique Jacquet, 02 35 66 53 02.

Code + : vos souhaits en vidéo

Depuis quelques mois, *Le Stéphanois* affiche régulièrement dans ses colonnes des QR codes, des codes en deux dimensions permettant d'accéder directement, avec l'aide d'un téléphone portable disposant

d'un accès internet (smartphone), à une page du web. Cette fois, le code ci-contre renvoie aux vœux en vidéo, formulés par quelques habitants, sollicités au hasard. Le petit film a été réalisé par l'association Contraste.



web

Entreprise qualifiée




CRIVELLI SARL

Couverture • Zinguerie • Ramonage
Isolation • Démoussage • Tubage cheminée
Pose de panneaux solaires

Créée en 1980

ST-ETIENNE DU ROUVRAY / SOTTEVILLE LÈS ROUEN

Bureau : 8h - 12h / 13h30 - 17h

e-mail : sarl.crivelli@free.fr

www.crivelli-sarl.com • Fax : 02 35 65 37 58

ZI du Madrillet - rue de la boulaie
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
L'énergie est notre avenir économisons-la !

02 35 65 28 78

Contrôle Technique Automobile



-5€ sur présentation de cette pub

Contrôle Technique du Madrillet
Rue des Cateliers
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
☎ 02 32 95 63 61

Contrôle Technique du Normandie
5, bd Industriel
SOTTEVILLE-LES-ROUEN
☎ 02 35 73 59 59

« Coupons non cumulables »

Nouvelle Assurance Santé MMA



MICHEL VANDENHAUTE
26, rue Lazare-Carnot - Saint Etienne du Rouvray
02 35 65 08 88
Email : cabinet.vandenhaute@mma.fr



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

N° ORIAS 07006560 www.mma.fr

Élus communistes et républicains

En 2007, le candidat Sarkozy déclarait aux Français qu'il baisserait le taux de chômage à 5 % de la population active d'ici à la fin de son mandat présidentiel. Dans le cas contraire, il demandait aux Français de tirer les conclusions de son échec. Cinq ans après et près d'un million de chômeurs supplémentaires, l'échec des politiques libérales est patent. Ce ne sont pas les décisions prises lors du « sommet social » du 18 janvier qui inverseront les choses et stopperont l'hémorragie d'emplois industriels. Pour financer de nouvelles baisses de cotisations sociales le gouvernement entend imposer aux forceps une TVA « sociale » qui ferait flamber les prix aux caisses. Autre idée géniale, « l'accord de compétitivité » autorisant un employeur à négocier un accord collectif permettant de baisser les salaires ou de réviser le

temps de travail sans l'accord de chaque salarié... À l'inverse, les élus communistes militent dans le Front de Gauche pour mettre fin aux exonérations de cotisations sociales inutiles, pour interdire les licenciements boursiers, reprendre le pouvoir aux banques et réindustrialiser notre pays en soutenant les propositions développées par les salariés ainsi qu'en taxant les marchandises des pays qui pratiquent le dumping social et environnemental.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyses, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Soltane, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali, Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

Record du prix de l'essence à la pompe : le gouvernement doit agir. Le prix de l'essence à la pompe connaît de nouveau une progression vertigineuse. Après l'augmentation annoncée de la TVA sur le prix des transports, les effets de cette hausse incessante du prix de l'essence sur le pouvoir d'achat des Français sont catastrophiques. Cette hausse frappe de plein fouet les automobilistes pour qui faire le plein n'a jamais été aussi coûteux. Cette situation est intenable et inacceptable. La hausse du prix du baril, liée à la baisse de l'euro, n'explique pas tout. Le pétrole coûte aujourd'hui près de 110 dollars le baril soit 40 dollars de moins que lors de la dernière envolée, en 2008.

Cette situation résulte également pour partie de la suppression de la TIPP flottante en 2002 et du refus

du gouvernement d'imposer aux grands groupes pétroliers et aux distributeurs, une modification de leur politique tarifaire.

Le gouvernement ne peut continuer à rester inactif. Il aurait dû agir plus efficacement en faveur d'une reconversion progressive du parc automobile français vers des véhicules moins énergivores et intensifier les efforts pour favoriser la montée en puissance des transports collectifs.

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarosan, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrand, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere, Samir Bouzbouz, Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

Les salariés de Petroplus se battent pour leur emploi, leur raffinerie. Ceux de M-Real luttent depuis des mois pour leur papeterie. Nous avons tous besoin d'emplois, de raffinerie et de papeterie.

Les intérêts des fonds de pensions, des banques, des capitalistes ne sont pas les nôtres ! Nous n'avons pas à payer leur crise.

La réponse ne viendra pas du « sommet de crise » de Sarkozy. Toute sa politique est au service des patrons, du Medef. La prétendue « TVA sociale », c'est tout bon pour les patrons : ce qu'ils paieront en moins sera piqué dans nos poches !

Leur flexibilité du travail, c'est embaucher, licencier quand et comme ils le voudront, aggraver le chômage partiel, précariser tous les jeunes, chasser les seniors du travail, hausser l'âge de la retraite...

Stop ! De cette société, nous n'en voulons pas.

Notre réponse, c'est la solidarité entre tous les travailleurs, de toute la population. C'est la lutte commune pour exiger l'expropriation des patrons voyous, imposer une rupture politique, construire une autre société. Partage du temps de travail, partage des richesses !

Dehors Sarkozy, serviteur zélé des capitalistes ! À nous d'agir, dans les luttes et dans les élections, dans un grand front de gauche, pour imposer la justice sociale.

Michelle Emis.



La solidarité, ça se partage

Du 6 au 9 février, la Ville organise les Assises de la solidarité, avec pour invité de marque Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français. Au programme, quatre soirées de débats et quatre thématiques : évaluation de la tarification solidaire, habitat et perte d'autonomie, enjeux de l'accès au soin et problématique du non-recours aux droits. Stéphanois, bénévoles et professionnels des questions sanitaires et sociales sont invités à ces débats pour faire avancer la réflexion collective.

C'est la mesure la plus emblématique de la politique sociale municipale. Normal que la tarification solidaire soit la première à faire l'objet d'un débat, lors des Assises de la solidarité, lundi 6 février à 18 heures. Depuis la rentrée dernière, avec le lancement d'Unicité, la ville a opté pour une

généralisation progressive des tarifs au quotient familial. Sport pour tous, conservatoire, ateliers des centres socioculturels et bien sûr restaurants municipaux sont parmi les nombreux services et activités municipales qui appliquent cette nouvelle tarification. Cinq mois plus tard, l'heure est venue de tirer les →

→ premiers enseignements.

À l'origine de la révision des pratiques tarifaires municipales, se trouve la volonté des élus. Il s'agit de faciliter l'accès aux activités et services, des familles aux bas salaires et ainsi de soutenir les petites classes moyennes, moins aidées. Un effort qui ne devait ni se faire au détriment des plus modestes, ni pénaliser les familles financièrement plus à l'aise. « Nous avons établi notre propre QF*, prenant en compte la réalité sociale de notre population. Il nous fallait bâtir un outil le plus juste possible. Aujourd'hui, nous nous rendons compte que cette démarche a été bien comprise et acceptée par les habitants, estime le maire, Hubert Wulfranc. Pour autant, il nous reste encore quelques marges de progression. Nous devons notamment comprendre pourquoi certaines familles ne sont pas venues faire calculer leur quotient familial et n'ont donc pas bénéficié de tarifs adaptés à leur situation. C'est vrai au Château Blanc. Cela nous incite à tenter d'ajuster notre dispositif. »

Bintou, étudiante, rattachée au foyer fiscal parental, fait

« Des tarifs adaptés à notre situation »

partie de ceux qui sont revenus vers l'un des guichets Unicité sitôt l'avis d'imposition reçu. « Et je n'ai pas regretté! Mon cours de hip-hop ne m'a coûté pour l'année que 21 €. Franchement, cela permet de ne pas se poser trop de questions quand on veut pratiquer une activité. » Isabelle, inscrite en couture, a effectué la même démarche:



« Finalement, je paie le tarif maximum, soit 1 ou 2 € de plus que la saison dernière. Ce qui est tout à fait acceptable vu le prix à l'année. C'est juste que chacun paye selon ses moyens, c'est la solidarité. À Saint-Etienne-du-Rouvray, les impôts sont élevés, mais en contrepartie, on bénéficie de services très abordables. »

Ces deux témoignages corroborent les résultats de l'enquête téléphonique menée en novembre dernier. 81 % des personnes interrogées estiment que les tarifs sont adaptés à leur situation. En outre, il ressort que plus de 65 % des familles stéphanoises bénéficient d'un tarif solidaire. En regardant plus dans le détail, Jérôme Lalung-Bonnaire, coordinateur du projet éducatif local, pointe une relative sous-inscription des personnes les plus modestes, « alors que dans le cadre

d'une politique à vocation sociale, elles devraient être plus représentées ». Une réalité à même de bousculer les préjugés selon lesquels les familles les plus pauvres seraient championnes des aides.

« Aujourd'hui, la mixité sociale n'est pas encore réelle..., considère Anne-Claire Charlet, responsable du service solidarité. Notamment au sport et pour certaines activités socio-culturelles, malgré l'effort financier de la Ville. Il nous faut donc aller plus loin. » Et la question financière n'est évidemment pas la seule en cause. Françoise Navarre (2), enseignante-chercheuse au laboratoire Lab'urba le souligne: « L'accessibilité à un service public ne dépend pas que du prix, mais aussi des modes de vie, des contextes sociaux et familiaux... Il ne faut pas oublier que pour s'inscrire dans une activité

sportive ou culturelle, il faut aussi se sentir inséré socialement. D'autres accompagnements sont donc parfois nécessaires... »

Si globalement, les usagers ont manifesté une adhésion à ces nouvelles modalités de paiement, certains, aux quotients les plus élevés, ont dit regretter de devoir « payer pour les autres ». Sans doute n'avaient-ils pas à l'esprit que les tarifs, même les plus élevés, ne couvrent jamais le coût réel de ce service. Joachim Moyse, premier adjoint au maire, en charge des finances, précise d'ailleurs qu'« a priori, la mise en place de cette tarification solidaire n'aura pas une forte incidence sur le budget de la Ville. Nous avons globalement un peu plus d'usagers inscrits, un peu plus de recettes et dans le même temps, plus de personnes bénéficiant de tarifs dégressifs ».

Quoi qu'il en soit, il faudra deux ou trois ans pour tirer de plus riches enseignements de cette tarification solidaire et vérifier son impact. Le temps que les habitudes des uns et des autres évoluent. En attendant, la Ville a décidé d'étendre le champ d'application de ce dispositif. À la rentrée prochaine, de nouvelles prestations des services jeunesse et enfance devraient elles aussi bénéficier de tarifs au quotient. ♦

(1) QF: quotient familial.

(2) Françoise Navarre présentera le 6 février une étude sur les pratiques tarifaires d'une centaine de villes de la région parisienne. Elle analysera également la situation stéphanoise.

Quatre jours *de débats*

Les assises de la solidarité proposent quatre débats du 6 au 9 février. Les horaires et les lieux, aux quatre coins de la ville, devraient permettre la participation du plus grand nombre.

Lundi 6 février, Julien Lauprêtre, président national du Secours populaire ouvrira les assises avec le maire, Hubert Wulfranc, à 18 heures, en mairie. Suivra un débat sur la tarification solidaire à 19 heures. Qu'en pensent les habitants, peut-on et comment l'améliorer ?

Mardi 7 février, à 18 heures au foyer Geneviève-Bourdon (rue Henri-Wallon) la discussion portera sur l'habitat et la perte d'autonomie : l'offre de logements pour les personnes âgées est-elle adaptée, de quel type de logement

les seniors ont-ils aujourd'hui besoin ? Et demain ?

Mercredi 8 février, à 19 h 30 à la salle festive, c'est l'accès aux soins qui sera mis en débat : l'offre de soins répond-elle aux besoins ? Qu'est-ce qui freine l'accès aux soins des habitants ? Quel rôle peut jouer la ville dans ce domaine ?

Judi 9 février à 18 heures à l'espace Célestin-Freinet, une conférence évoquera les exclus des droits sociaux, le non-recours et l'évaluation des politiques publiques.

Tous les débats sont ouverts au public, habitants, professionnels des politiques sociales, de la santé. Programme sur saintetiennedurouvray.fr

Consultation sur les questions de santé

Faire attention à sa santé n'est pas simple quand les soins sont chers ou quand l'offre médicale est éloignée. Comment faciliter l'accès aux soins de tous ? C'est le thème du débat du 8 février.

Deux professionnels de santé se sont installés récemment en ville, une bonne nouvelle pour les Stéphanaïsiens. Geneviève Lemartret, orthophoniste à l'hôpital, a ouvert en janvier son cabinet au Madrillet, à mi-temps, « pour diversifier ma pratique. Je savais qu'il y avait une demande, avec un seul orthophoniste dans le quartier. En Seine-Maritime, tous les collègues sont surchargés, il y a un an d'attente pour un rendez-vous ». Après une semaine d'ouverture, son agenda était déjà plein. Mais elle a eu du mal à trouver un local, pas trop cher et accessible aux handicapés.

Le Dr Colin Facon a rejoint en octobre le cabinet médipôle du Rouvray. « Je voulais m'installer avec d'autres médecins, dit-il. Tout seul, c'est difficile. Ici on peut discuter ; si on est absent, il y a une continuité de soins, et avec les infirmières qui se rendent à domicile, c'est une prise

en charge globale. Je pense que c'est l'avenir de la médecine générale. » Il juge que la ville n'est pas démunie : « Il y a des médecins, l'hôpital Saint-Julien se développe et il y a des cliniques. »

S'il est vrai que Saint-

Étienne-du-Rouvray n'est heureusement pas un désert médical, l'Agence régionale de santé (ARS) souligne cependant que l'offre de soins en Haute-Normandie est plus faible que la moyenne nationale. Et l'offre de soins à Saint-

Étienne-du-Rouvray est en dessous de la moyenne normande : un manque relatif de médecins généralistes, peu de dentistes, pas d'ophtalmologiste, ni de pédiatre ou de gynécologue, alors que la demande est importante.

Ce sera une des questions en débat lors des assises de la solidarité : **de quels professionnels a-t-on besoin ? Quel rôle peut jouer la ville dans le domaine de la santé ?**

L'enjeu est de faciliter l'accès aux soins de tous.



Mais, dans le contexte de crise sociale, les freins se multiplient. « *Davantage de gens demandent une aide sociale pour se soigner, s'inquiète Francine Goyer* maire adjointe en charge du développement social. *Ils n'ont pas les moyens de payer l'appareil d'orthodontie, les lunettes, l'appareil auditif ou la mutuelle. Et sans mutuelle, ils ne se soignent pas parce qu'ils ne sont pas remboursés...* » La situation très précaire de familles rend aussi la

santé moins prioritaire face à tous les problèmes rencontrés : budget, logement... Plusieurs situations étudiées par l'Observatoire du non-recours (lire ci-dessous) concernent les soins : absence de consultation de prévention, retards ou abandons de soins, inobservance des prescriptions... Le phénomène s'accroît : près de 3 Français sur 10 disent avoir reporté ou renoncé à des soins, faute d'argent, selon le mensuel mutualiste *Viva magazine*.

« *La question de l'accès aux soins monte avec la taxation des mutuelles et le coût des tarifs médicaux...* insiste Marie-Pierre Rodriguez, responsable du service de la solidarité et du développement social. *Il y a besoin d'en discuter avec les habitants : comment ça se passe pour eux ? Quels outils peut-on mettre en place pour faciliter cet accès ?* » Les Stéphanois sont invités à faire part de leurs idées le 8 février.



La Ville déjà mobilisée

« *Au quotidien, la Ville fait déjà des choses dans le domaine de la santé*, précise Maxime Trompier, qui travaille sur ces questions en mairie. *Le renouvellement urbain a amélioré des conditions de logement, la cuisine centrale et les Animalins animent le plan nutrition santé auprès des enfants, il y a le forum santé, la semaine du sport et du bien-être...* » La prochaine étape est la signature en avril d'un contrat local de santé avec l'Agence régionale de santé. L'objectif est de poursuivre et d'accentuer les actions de prévention et de sensibilisation que le ministère de la Ville et celui de l'Éducation nationale ne financent plus. Le contrat devrait permettre aussi de développer un travail en réseau sur la commune, avec un référent santé. D'autres idées sont en réflexion : ouvrir une maison de santé – qui serait un lieu partagé, repéré, pour faciliter les démarches des Stéphanois –, veiller à la qualité de l'air dans les écoles, développer des points info santé en direction des jeunes, ouvrir des cours de gym pour les seniors, des lieux d'écoute pour parler des conduites addictives...

INTERVIEW « Une méconnaissance des droits sociaux »

Philippe Warin est chercheur en sociologie politique, directeur de recherche au CNRS, et un des fondateurs d'Odenore, observatoire des non-recours aux droits et services. Il sera à Saint-Étienne-du-Rouvray le 9 février pour parler du phénomène de non-recours : pourquoi des populations n'utilisent pas leurs droits à certaines prestations ?

Quelles en sont les causes du non-recours ?

P. W. : Plusieurs raisons peuvent se cumuler. Comme le manque d'information des destinataires ou le manque de facilité d'accès au droit : la population concernée n'obtient pas ce à quoi elle a droit. Je pense aux retards de versement des prestations : par exemple à la Caf, pour 1 €

indu, il y a 3 € de rappel de prestations. Il y a aussi la non-demande : les personnes qui sont en situation de droit n'en veulent pas, parce qu'elles calculent que c'est trop compliqué, ça n'en vaut pas la peine, ou parce qu'elles sont en désaccord, elles demandent autre chose. C'est en fait un rapport de citoyenneté. Le non-recours ne veut pas dire désintérêt ou non-besoin. Il faut s'interroger sur l'offre publique qui peut n'être pas accessible ou pas acceptable.

Vous dites que le problème n'est pas lié à la pauvreté...

P. W. : Le non-recours n'est pas un problème, c'est un phénomène. C'est le libre arbitre des personnes. Il n'est pas caractéristique des populations précaires. On pourrait le voir par

exemple à travers les questions de santé. En ce moment de reconfiguration des politiques sociales, il faut être attentif au sujet.

Le non-recours est souvent corrélé à des situations d'isolement social. Il est aussi marqué par l'âge, les jeunes sont souvent dans ces situations. C'est lié à une méconnaissance des droits sociaux ou à une idée très relative. Les valeurs de santé, de prévention, de protection sociale sont moins diffusées, moins apprises. La question des droits sociaux, comment on en parle, comment on les défend, est centrale.

• **Les exclus des droits sociaux, le non-recours dans les politiques sociales, avec Philippe Warin, jeudi 9 février à 18 heures à l'espace Célestin-Freinet, 17 bis avenue Ambroise-Croizat.**

Lecture et danse font école

La Ville s'associe à l'Éducation nationale et la Direction régionale des affaires culturelles pour garantir la poursuite des projets culturels dans les écoles. L'accent est mis sur la pratique de la danse et sur la lutte contre l'illettrisme.

Tout un symbole. C'est au sein de la bibliothèque Elsa-Triolet, inaugurée il y a vingt-cinq ans, que le maire, Hubert Wulfranc, l'inspecteur d'académie, Philippe Carrière, et le directeur régional des affaires culturelles (Drac), Luc Liogier, se sont récemment retrouvés pour officialiser un partenariat culturel, à destination des élèves de la ville, autour de deux thématiques : la lutte contre l'illettrisme et la « ville qui danse ». Ensemble, ils ont signé une Cleac : convention locale d'éducation artistique et culturelle.

La rencontre avait un goût de retrouvailles pour les représentants de ces trois institutions qui étaient réunis pour la deuxième fois en six mois à Saint-Étienne-du-Rouvray. En juin dernier, ils officialisaient l'ouverture de la classe à horaires aménagés danse (Chad).

Des financements garantis

« Cette convention constitue une pièce supplémentaire de notre engagement commun à destination des enfants », a affirmé le maire, rappelant à cette occasion que « la culture pour tous, l'éducation populaire sont au cœur même de la ville. La Cleac donne du sens et de la lisibilité au travail de fond engagé depuis longtemps autour de la culture ». De son côté, le directeur de la Drac a insisté sur l'importance « de fédérer et d'organiser les moyens à l'échelle d'un territoire », particulièrement à une époque où l'argent public se raréfie. L'inspecteur d'académie a quant à lui



La Cleac et les financements qui en découlent vont permettre de poursuivre les actions dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme (voyage lecture, prix des Incorruptibles) et de la danse en favorisant la pratique, les rencontres avec les artistes et la découverte de spectacles programmés dans les structures municipales.

insisté sur le volet consacré à la lutte contre l'illettrisme qui concernera notamment les élèves de 49 classes, au travers du « voyage lecture », proposé dans les bibliothèques stéphanoises. « N'oublions jamais que tous les enfants n'ont pas accès aux livres chez eux. 15 % des élèves haut-normands quittent le système scolaire avec des difficultés graves. Il faut s'attaquer à ce fléau. Et pour cela, nous avons besoin d'une convergence des politiques publiques. C'est essentiel de rencontrer des auteurs, de participer à des prix littéraires et ainsi de faire entrer les enfants dans un monde très riche,

d'élargir leur horizon. »

Si en elle-même, la Cleac ne permettra pas réellement de développer de nouveaux projets, elle garantit des financements à des actions déjà bien implantées, pour trois ans au moins. En cela, elle constitue une grande satisfaction pour les élus. En 2010/2011, la Ville avait décidé de faire un effort financier exceptionnel afin de soutenir tous les projets d'écoles, suite à la suppression des financements d'État concernant les classes à Pac, projet artistique et culturel, et la baisse significative de l'enveloppe « politique de la ville ».

Mais elle n'aurait pu porter seule ces projets pendant longtemps.

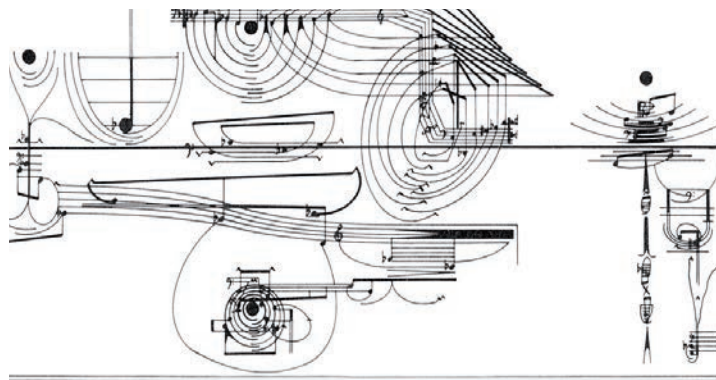
« Cette Cleac est une façon de dire qu'ensemble on est plus fort et d'insister encore un peu plus sur l'idée que l'éducation artistique va bien au-delà de l'enseignement d'une simple matière. Ce peut être tout à fait positif pour l'ensemble des apprentissages de l'enfant en suscitant chez lui d'autres intérêts, d'autres désirs », affirme quant à lui l'adjoint à la culture Jérôme Gosselin. ♦

••••• Rendez-vous

Musiques rares à entendre

Les musiques modernes et contemporaines sont peu jouées. Le conservatoire et l'Insa mettent fin à ce relatif silence, le temps d'un week-end.

Les musiques actuelles ont leur festival Yes or Notes, la musique ancienne est mise à l'honneur le 1^{er} avril avec un bal Renaissance, il n'y avait pas de raison que les compositeurs de musique moderne et contemporaine ne disposent pas eux aussi d'une caisse de résonance par le biais du conservatoire de musique et de danse. Ce n'était en tout cas pas concevable pour le directeur, Joachim Leroux, qui désirait partager avec les élèves et le public, mais aussi avec nombre des professeurs, son répertoire de prédilection. **Le rendez-vous a donc été fixé aux 11 et 12 février pour un événement coorganisé avec l'Insa, l'école d'ingénieurs, au technopôle.**



En musique moderne, même les partitions se présentent de façon originale.

« Je vois cette manifestation comme l'occasion d'entendre des choses rares et intéressantes, de se former l'oreille et d'obtenir des clés de compréhension. Ce sont des musiques peu jouées, répétées assez techniques et qui font l'objet de réticences. Pourtant ces trente dernières années, les compositeurs ont beaucoup œuvré pour avoir une démarche pédagogique. »

Au programme donc, samedi après-midi, de 13 h 30 à 15 heures, un voyage découverte au travers différents extraits d'œuvres représentatives de ce courant musical. Puis à 15 heures, rencontre avec deux compositeurs. Le lendemain, à 14 heures, place à *L'envol d'Icare*, le concert-ballet d'Igor Markevitch. À 16 heures, clôture avec un concert donné par l'ensemble instrumental et vocal étudiant de l'Insa, Opus 76. ♦

■ WEEK-END MUSIQUES

• Samedi 11 et dimanche 12 février, à l'Insa, avenue de l'Université. Entrée gratuite. Réservations au 02 35 02 76 89.

DiversCité



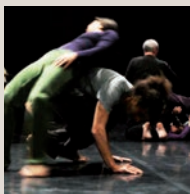
Expo jeune public •••••
du 2 au 22 février
MAX ET LILI

Les enfants sont invités à découvrir l'univers de Max et Lili, les fameux personnages d'*Ainsi va la vie*, la série de

Dominique de Saint-Mars et Serge Bloch! Des panneaux, disposés dans les trois bibliothèques, présentent les principaux titres, des silhouettes... **Bibliothèques Elsa-Triolet, Louis-Aragon, espace Georges-Déziré.**

Cinéma seniors ••••• 6 février
LE FILS À JO

Sortie au cinéma à Elbeuf à 14 h 15. Comédie dramatique de Philippe Guillard, avec Gérard Lanvin et Olivier Marchal... Petit-fils d'une légende de rugby, fils d'une légende, et lui-même légende de rugby, Jo Canavaro élève seul son fils de 13 ans, Tom, dans un village du Tarn. Tom est aussi bon en maths que nul sur un terrain... **Inscriptions: lundi 30 janvier au 02 32 95 93 58, dans la limite des places disponibles.**



Danse ••••• 7 février
POINT DE CONTACT

Trois danseuses et un comédien, un musicien et un public complice se réunissent pour une rencontre où vont s'alterner des temps de performance et de sensibilisation autour de la pratique du contact-improvisation, par Manuella Brivary. **Espace Georges-Déziré à 18 heures. Entrée gratuite. Réservations au 02 35 02 76 90.**



Jeune public ••••• 8 février
2 CLOWNS À LA MER

Rosemonde et Félicité se retrouvent embarquées sur un vrai bateau de bois pour une épopée drôle et poétique. À elles la découverte de la Grande Bleue, ses contes et légendes, mais, hélas aussi, son lot de pollutions en tout genre. Une jolie fable écolo par Le P'tit Théâtre pour les enfants dès 5 ans. **Le Rive Gauche à 14 h 30. Billetterie: 02 32 91 94 94.**

Jeune public ••••• 11 février
L'OURS CAMÉLÉON

Dans un pays caché, entre mers chaudes et montagnes gelées, vit *L'Ours Caméléon*. Une aventure

féerique avec instruments, comédie, harmonies vocales, danse... par la compagnie les Guilidoux. À partir de 2 ans. **Espace Georges-Déziré, à 15 heures. Entrée gratuite. Renseignements au 02 35 02 76 90.**

Exposition ••••• du 16 mars au 18 avril
LES STÉPHANAIS EXPOSENT

En février, les artistes amateurs peuvent s'inscrire aux « Stéphanaï exposent ». Seule condition pour peintres, dessinateurs, photographes, sculpteurs: habiter ou travailler à Saint-Étienne-du-Rouvray. L'exposition a lieu du 16 mars au 18 avril au centre Jean-Prévoist. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 2 mars. Renseignements au 02 32 95 83 66, la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville.

MAIS AUSSI...

Le 1^{er} février: **Heure du conte**, pour enfants de 4 à 7 ans. Bibliothèque Elsa-Triolet à 15 h 30. Entrée gratuite. Le 3 février: **La Trace de Nadine Beau-lieu**, danse, au Rive Gauche à 20 h 30. Billetterie: 02 32 91 94 94. Du 1^{er} au 24 février, **exposition de l'atelier dessin** du centre Jean-Prévoist. Entrée libre. Vernissage ouvert à tous vendredi 3 février à 18 heures. Du 1^{er} au 28 février, **exposition de l'atelier arts plastiques** du centre Georges-Brassens. Entrée libre.

Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

••• Piscine

La palme de la fréquentation

La piscine Marcel-Porzou est l'équipement sportif phare de la Ville. Entre 300 et 600 usagers la fréquentent tous les jours. Un succès qui contraint de plus en plus les modalités d'utilisation de ses deux bassins.

C'est un vrai casse-tête. Il faut à la fois satisfaire les nombreux usagers, nageurs, plongeurs, barboteurs, aquagymnastes... et répondre aux missions de service public d'une piscine municipale, le tout dans un contexte démographique stéphanois en pleine croissance et face à des usages aquatiques nouveaux. Sans compter un nombre de lignes d'eau et de bassins qui, lui, ne bouge pas...

« Nous sommes à 99 % de nos capacités d'occupation des bassins, constate Maryvonne Colin, responsable des sports, il faudra bientôt envisager des choix nouveaux pour la piscine. » Parmi ces choix, se pose notamment celui de l'accueil des scolaires, qui est une obligation de service public. Tous les élèves stéphanois, depuis la grande section de maternelle jusqu'au CM2, ont ainsi la possibilité d'apprendre à nager. Une obligation que d'autres municipalités sont parfois contraintes de réserver aux seuls CM2, faute de créneaux disponibles. « Tous les petits Stéphanois savent nager à leur entrée en 6^e », se félicite Maryvonne Collin.

« SUCCÈS DE L'AQUAGYM »

Les scolaires pèsent certes leur poids dans le taux d'utilisation des bassins, mais les autres usagers n'en sont pas pour autant mis de côté. Les activités aquagym et aquatonic rencontrent, par exemple, un très vif succès. Éric Palson, le responsable de la piscine, observe également un phénomène lui aussi en pleine expansion. « Il y a de plus en plus de palmistes, ce sont très majoritairement des femmes. » Cet engouement, ajoute-t-il, n'est peut-être pas étranger aux bénéfiques « amincissants et affermissants » de ladite palme...

Lucie, 21 ans, et sa copine Céline, 22 ans, ne le démentent pas, les palmistes agissent bel et bien sur « les cuisses et

les fesses ». Toutes deux sont de fidèles nageuses du soir, elles goûtent aux sensations de vitesse de la nage pal-

mée deux fois par semaine, auxquelles il faut encore ajouter une séance hebdomadaire d'aquagym. « Il faudrait une deuxième ligne, suggèrent-elles, car certains vont trop vite et d'autres très lentement, ce qui crée parfois des frictions entre nageurs... » Patrick Vital, quant à lui, préfère la nage sans palmes et sans lunettes, « comme la nature m'a fait, dit-il en plaisantant. Je viens ici pour la rééducation, c'est des choses qui arrivent après soixante ans ». Les palmistes ne lui posent aucun problème, « généralement, on nage dans le sens de la longueur », rappelle-t-il en guise de boutade.

L'ambiance reste donc, avec ou sans palmes, des plus cordiales dans les rangs des nageurs, tout comme dans celui des aquagymnastes. Annick, Léocadie, Yvette, Josette, Monique et Madeleine ne manqueraient d'ailleurs pour rien au monde leur séance du mercredi soir, « même si, disent-elles à l'unisson, l'eau est un peu froide ». Dans le groupe, Léocadie est probablement l'une des plus fidèles : « J'ai appris à nager ici quand j'avais 60 ans, c'était il y a vingt ans... » Alors, même si l'eau est un peu froide (quand on rentre dedans), l'ambiance, quant à elle, reste souvent très chaleureuse. ♦



Hygiène et sécurité

Comme tout équipement recevant du public, la piscine Marcel-Porzou est très attentive aux questions d'hygiène et de sécurité. La qualité de l'eau est contrôlée deux fois par mois par un laboratoire indépendant. En outre, les bassins sont vidangés entièrement quatre fois par an et sont ensuite nettoyés à l'acide. En cas de « pollution » intempestive par un usager (ce qui arrive parfois avec les petits de maternelle, notamment) les deux bassins sont systématiquement fermés durant quatre heures, « le temps d'un cycle de nettoyage complet de l'eau des bassins », explique Éric Palson. Des distributeurs de savon sont disponibles gratuitement dans les douches, une douche savonnée étant en effet obligatoire avant de rentrer dans les bassins.

■ PLUS D'INFO

• La piscine Marcel-Porzou est ouverte aux différents publics (scolaires, associations, cours municipaux, individuels) tous les jours de 8 h 30 à 19 h 45 en semaine (22 heures pour les clubs) ; de 9 heures à 18 h 45, le samedi et de 9 heures à 12 h 45, le dimanche. Pour connaître les créneaux en accès libre, voir sur le site : saintetiennedurouvray.fr, rubrique culture-loisirs/piscine ou téléphoner au 02 35 66 64 91.

À la *baguette*



Pascaline Guizier n'a pas 20 ans et un tempérament de feu. Créatrice et capitaine des Crazy girls, le club de majorettes, la jeune femme voue une passion sans limite à sa discipline.

Existe-t-il un profil type de majorette ? Sans doute pas. Pourtant, avouons-le, Pascaline Guizier n'a pas – à première vue – la tête de l'emploi. Difficile d'imaginer, en discutant avec la demoiselle au débit mitraillette, que le cœur de cette apparente dure à cuire fond pour le lancer de bâton et les chorégraphies exécutées en justaucorps de velours bleu ciel. Et pourtant, elle l'assume tout net : « Les majorettes, c'est tout pour moi ! Ça passe avant le reste, même la vie amoureuse. » Point à la ligne. D'ailleurs son petit ami confirme : « Si elle pouvait y passer sa vie, elle le ferait... »

Sa passion pour la discipline lui vient de sa maman, une ex-« majo », elle aussi. Pascaline a six ans lorsqu'elle démarre au sein d'un club de la rive gauche. Mais en mai 2008, elle claque la porte pour incompatibilité d'humeur et décide de monter sa propre association. Elle n'a alors que 16 ans, mais déjà un sacré caractère. « Je sais ce que je veux et je me donne les moyens d'y arriver, nuance-t-elle. J'ai toujours été comme ça. Mon beau-père est allé avec moi à la préfecture retirer le dossier de création. Au final, ma mère n'avait plus qu'à signer les documents... » Maman a également pris la casquette de présidente et celle

de couturière officielle de l'association, priée de confectionner les costumes de compétition des adhérentes. Pascaline Guizier, elle, est devenue « capitaine », en charge des entraînements et de tout le tremblement.

Le club né, restait à lui trouver un nom. Après une séance de remue-méninges familiale, le choix s'est arrêté sur les Crazy girls, « parce que ça sonne bien ». Quatre ans plus tard, Pascaline a tenu le cap et le bon. Son association compte cette saison « 21 filles » et commence à accumuler les résultats sportifs : un titre de championne de France en duo et un de vice-championne, cinq autres en solo

et des médailles de toutes les couleurs. L'Amicale des fanfares et majorettes de France, la fédération sportive à laquelle le club est affilié, vient d'ailleurs de reconnaître la qualité du travail mené par la capitaine et son équipe. Elle a donné aux Crazy girls les clés de l'organisation des championnats de France nationaux en octobre 2012, à Saint-Étienne-du-Rouvray. « Un gros événement, un défi énorme pour nous, un rêve !! »

« Pas question de défilier devant les vaches »

À 19 ans, la jeune femme suit une formation de Cadet de la République à l'école de police d'Oissel et espère bien rapidement devenir gardien de la paix. Le jour, elle apprend le tir au pistolet et la législation sur les différentes infractions. Le soir, elle dirige les entraînements de majorettes et effectue des montages musicaux pour les différentes chorégraphies. « L'an dernier j'ai pris le risque d'un montage sur des musiques écossaises. Au début, les filles ont tiqué, mais finalement avec la choré c'est super bien passé. » Pascaline travaille dur, mais attend de ses adhérentes un véritable engagement. « Je veux des filles mo-ti-vées. Et si elles ne le sont pas, elles ne sont pas inscrites aux championnats. » Laura, capitaine adjointe des Crazy girls, décrit la « boss » comme : « une perfectionniste, avec de l'autorité sur les grandes, comme sur les petites. Mais, le club c'est comme une famille, avec un esprit d'équipe, d'entraide, c'est d'ailleurs indispensable si on veut progresser. » Reste un point à éclaircir avec la capitaine : pourquoi les majorettes souffrent-elles d'une image aussi ringarde ? « Parce que pendant des années, elles n'ont été bonnes qu'à défilier devant des vaches dans les campagnes. Je l'ai fait pendant dix ans, merci. Pas question pour nous de faire cela. Majorette, c'est un sport, un vrai. Un mix de gym, de danse et de bâton, le tout assez théâtralisé. » Voilà, c'est dit. ♦